SALAIRES 01/11/2022

Les salaires barémiques et effectifs sont augmentés de 2 % à partir du 1er novembre 2022 suite à l'adaptation à l'indice des prix à la consommation.

Salaires minimum nationaux à partir du 01/11/2022

Niveau salarial et fonction	Salaire horaire (EUR)
Niveau 1 : aides et finisseurs (euses)	13,5453
Niveau 1bis : aides et finisseurs (euses) après 3 ans d'ancienneté	14,2134
Niveau 2 : les assistants ouvriers et ouvrières	14,9553
Niveau 3 : ouvriers et ouvrières qualifiés	15,9481
Niveau 4 : ouvriers et ouvrières très qualifiés (ouvriers d'élite)	16,4464
Niveau 5 : ouvriers tailleurs et ouvrières tailleuses	16,9439